



Présidente : Isabelle Dehove
isabelledehove@orange.fr
 Secrétaire : Anne Delcourt
delcourt.anne@free.fr
 Trésorier : Didier Dubois
dr.didier.dubois@gmail.com
 Protocole : Édith Lepoutre
Edith.LEPOUTRE@primonial.fr

Le mot de la Présidente

Chers Amis,

Le mois de mai annonce le retour des beaux jours pour le plaisir de tous... Plaisir que nous avons partagé lors de la soirée du jeudi 5 mai : une conférence passionnante enrichie de nombreuses questions et échanges, la présence de Marie Sarah De Breyne, Marc Messenger et Justin Dubois, fils de notre cher Trésorier. Simone Montagne et Hélène Dubus ont également contribué par leur présence fidèle au succès de cette soirée !

Le mois de mai est aussi selon le proverbe le moment de faire ce qu'il nous plaît !

Cependant, le contexte international, tant sur le plan économique que politique, ne doit pas nous faire perdre notre élan ! Continuons de travailler avec ardeur pour soutenir les plus démunis, d'être encore et toujours des acteurs de la Paix...

N'oublions pas non plus la lutte contre la polio... De nouveaux cas sont apparus au Pakistan, dans la République Démocratique du Congo, en Israël et sur le Territoire Palestinien. **Je vous invite donc à participer à la journée du Poliothon le dimanche 15 mai à Hesdin**

C'est une période passionnante pour le Rotary, au cours de laquelle le monde a plus que jamais besoin de nous. « *Alors que nous servons pour changer des vies, n'oublions pas que nous nous changeons aussi nous-mêmes* » nous rappelle notre Président International.

Je vous invite également à noter et retenir sur vos agendas la journée du samedi 25 juin consacrée à la Conférence de District. Moment important tout particulièrement cette année puisque la passation du Gouvernorat aura lieu entre Fabrice Debureaux et notre amie Jocelyne !

Enfin, je tiens à dire encore un grand merci à Bernadette, Dominique, Christian B. et son épouse Brigitte pour avoir représenté notre club lors du Centenaire du club de Margate.

En attendant de nous retrouver, je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin.

Amitiés
 Isabelle

Réunion statutaire du 21 avril 2022

Babinet Rémy	P	Delcourt Anne	E	Montagne Gérard	P
Bauzerand Christian	E	Desbottes François	E	Mourot Benjamin	P
Bernard François	P	Dubois Didier	P	Schiltz Bernadette	E
Bonnet Daniel	E	Dubois Francis	E	Schiltz Dominique	E
Boulet Maxime	E	Dubus Christian	P	Vilain Anne	E
Brice Françoise	E	Hryszkiewicz Alexandre	P	Wemeau Pierre	P
Carvalho Rui	P	Lannette Claude	P	Wullschleger Jocelyne	P
Daher Olivier	E	Lepoutre Edith	E		
Dehove Isabelle	E	Lequai Denis	P		
PrésentÉ :	P	Excusé(e) :	E	Compensation :	C

Réunion statutaire du 5 mai 2022

Babinet Rémy	E	Delcourt Anne	E	Montagne Gérard	P
Bauzerand Christian	P	Desbottes François	P	Mourot Benjamin	E
Bernard François	E	Dubois Didier	P	Schiltz Bernadette	P
Bonnet Daniel	E	Dubois Francis	E	Schiltz Dominique	P
Boulet Maxime	E	Dubus Christian	P	Vilain Anne	P
Brice Françoise	E	Hryszkiewicz Alexandre	E	Wemeau Pierre	E
Carvalho Rui	P	Lannette Claude	P	Wullschleger Jocelyne	P
Daher Olivier	E	Lepoutre Edith	E		
Dehove Isabelle	P	Lequai Denis	E		
Présent(e) :	P	Excusé(e) :	E	Compensation :	C

Agenda

Jeudi 19 mai	12h15	Réunion statutaire	Restaurant Alcide, Lille
Jeudi 2 juin	19h30	Christian Bauzerand : <i>Le droit d'asile</i>	Restaurant Alcide, Lille Télécharger l'invitation
Jeudi 9 juin	12h15	Réunion statutaire	Restaurant Alcide, Lille
Jeudi 23 juin	19h30	Passation de collier	La Ferme Blanche, Lompret

Amitié

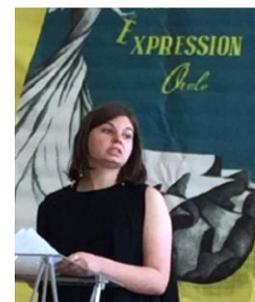
Un bon anniversaire à Benjamin Mourot le 9 mai
 Denis Lequai le 14 mai François Desbottes le 22 mai



Communications externes

[Lettre du Gouverneur avril 2022](#) [Bulletin Margate mai 2022](#)
[Flash infos polio 5 mai 2022](#) [Bulletin Allemagne 28 avril 2022](#)
[Le petit Vésale 1052](#) [Lettre du gouverneur Allemagne 1^{er} mai](#)
[Le petit Vésale 1053](#)

Toutes nos félicitations à Anouk, première du quart de finale du concours d'expression orale organisé par le club de Lille Sud, pour sa première place à la finale interdistricts qui a eu lieu le 28 avril dernier à Charleville-Mézières



Timoun d'Haïti, une aide précieuse à l'éducation des enfants, par Bertille Hamy

Pour tous les amateurs de flots d'un bleu brésillant, de hauts palmiers à la chevelure retombante, de cioux ardents et de sable doux, il est une destination de rêve : les Caraïbes. Deux États s'y partagent l'ancienne île d'Hispanolia, la plus proche de Cuba, découverte en 1492 lors du premier voyage de Christophe Colomb : à l'est, la République Dominicaine, offrant à nos langueurs exotiques ses ressources touristiques ; à l'ouest, plus petite de moitié, Haïti dénommée la « Perle des Antilles ». Mais jamais un pays ne sut porter si mal, de nos jours, ce surnom bien flatteur.

Cette nation, indépendante depuis 1804, grâce particulièrement à Toussaint Louverture, est dotée en principe d'un régime de république présidentielle et unitaire. En fait, depuis son origine, ce fut rarement le cas. L'instabilité politique y est généralement de règle, et les autocrates s'y sont succédés de manière récurrente. Qui ne se souvient, par exemple, de Duvalier et de ses Tontons Macoutes ? Nous pouvons parler ici de dictature tempérée par les coups d'État, les insurrections et les assassinats. L'État se désintéresse des questions collectives qu'il abandonne à la bonne volonté des particuliers et de la société civile.



Un bidonville à Port-au-Prince, capitale d'Haïti



La cathédrale de Port-au-Prince, dévastée par le tremblement de terre de 2010

La masse paysanne, surexploitée, s'est progressivement appauvrie avec l'érosion des sols et la déforestation liée à la production de charbon de bois. Elle a reflé vers les bidonvilles des grandes villes, où le chômage atteint de tristes records : près de 80 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Malgré cette conjoncture, la croissance démographique reste très élevée... La capitale, Port-au-Prince, compte plus d'un million d'habitants, et Haïti dans son ensemble douze millions.

Une grave crise politique agite Haïti depuis 2019. Elle a commencé avec des manifestations de colère contre le Président Jovenel Moïse et son gouvernement, incapables de freiner la précarité et la corruption généralisées. Elle culmine depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021, à ce jour pas encore remplacé. Alimentée par la corruption, la crise de l'État génère aujourd'hui des émeutes sanglantes, la montée du grand banditisme, la lutte des factions rivales, les prises d'otages avec rançon, les pillages et les assassinats. Il ne fait pas bon de paraître riche lorsque l'on se déplace dans un tel pays et arborer ne serait-ce qu'une montre, voire une alliance. Le sentiment général d'insécurité explique la frilosité des habitants à sortir de chez eux et les énormes détours à respecter pour éviter les quartiers dangereux. Emmener ses enfants à l'école reste source de stress pour beaucoup de parents.

Suivant les dernières nouvelles, la banlieue nord de la capitale subit actuellement une guerre des gangs dévastatrice (incendies, enlèvements crapuleux, viols, dix-huit meurtres, etc.) et la zone d'affrontements a dû être évacuée par plusieurs centaines d'habitants sous les rafales d'armes automatiques de bandes armées qui bloquent les routes et accentuent leur contrôle sur la ville, tous ces crimes étant commis sans intervention des forces de l'ordre.

On conçoit que dans cette situation chaotique sur les plans politique, social et économique, aucun des besoins des habitants en logement, nourriture, soins de santé ou éducation ne soit satisfait, malgré des aides extérieures d'importance.

À cette situation de crise s'ajoutent aussi deux fléaux : le pays est vulnérable face aux événements climatiques (ouragans, inondations, sécheresse) ; il est de plus situé sur une zone de fracture sismique active, entre deux plaques tectoniques. Les tremblements de terre se succèdent tragiquement, le dernier datant d'août 2021. Mais c'est celui de janvier 2010 qui fut particulièrement dévastateur.

D'une magnitude de 7,3, cette catastrophe ouvrit littéralement à Haïti, déjà accablée de tornades et de cyclones, les portes de l'enfer, et donna le signal de son effondrement.



L'école communautaire Villeneuve d'Ascq de Demontreuil



Les enfants se préparent à entrer à l'école

Dès 1995 une association s'était créée sous le nom de « Timoun d'Haïti » (en créole timoun signifie enfant). Après un appui à l'agriculture (dons de semences, de vaches), l'action de l'association qui compte 70 adhérents s'est concentrée sur l'aide aux enfants. Deux écoles sont depuis une quinzaine d'années au cœur des projets et actions de l'association Timoun d'Haïti. L'une, l'école Marie-Soleil à Port-au-Prince, fait référence dans le quartier surpeuplé de Canapé Vert sur les hauteurs de la capitale haïtienne. L'autre, l'école rurale Demontreuil près de Jacmel dans le sud-est, a été construite et financée par l'association entre 2006 et 2012, avec le soutien de la ville de Villeneuve-d'Ascq. Timoun d'Haïti y finance chaque année la cantine, l'uniforme des enfants (obligatoire en Haïti) et assure la distribution de kits scolaires.

Désireuse donc de s'investir dans la terre des racines de sa fille adoptive, Madame Hamy a rejoint cette association en 2003. Elle y assume maintenant le rôle de secrétaire générale, ayant pris sa retraite en 2020, mais poursuivant avec enthousiasme et fort utilement ses activités dans le domaine de la communication, elle qui fut journaliste, puis conceptrice-rédactrice dans diverses agences avant de créer en 2012 sa propre société (« Le stylo qui fume »), dédiée à la production de contenus éditoriaux.



La fête du drapeau



Jeunes élèves de l'école en uniforme

L'édition régulière d'une lettre d'information aux sympathisants de l'association et la recherche indispensable et toujours urgente de fonds (plus de 48 000 euros par an) constituent ses missions auprès de généreux donateurs, le président assurant lui aussi la recherche de subventions et le maintien de liens solides avec d'actifs correspondants sur place. À noter : Bertille Hamy participe également à des projets d'édition, tout en assurant un rôle bénévole d'auxiliaire d'aveugle...

La discussion se poursuit, et bien des félicitations sont adressées pour sa belle démarche caritative à notre conférencière, qui nous a invités à de prochaines manifestations au profit de Timoun d'Haïti, notamment une vente de plants de tomates anciennes lors de la Bourse aux Plantes de Leers (24 avril) et une plantureuse paëlla beaucoup plus au Sud, le 8 mai, dans le département de résidence du charismatique président de cette remarquable association (le Vaucluse !).

La priorité pour l'association Timoun d'Haïti reste le financement de la cantine : comment un enfant peut-il apprendre quand il a le ventre vide ? L'école est pour beaucoup d'entre eux l'assurance du seul repas quotidien. Le coût global est par enfant de 150 € par an (couvrant cantine, kit et uniforme scolaires). Ponctuellement, d'autres actions sont entreprises, comme tout récemment l'aide à la reconstruction d'une école dans la commune de L'Asile, ravagée par le dernier séisme.

L'association bénéficie régulièrement de quelques subventions (ville de Villeneuve-d'Ascq, partenariat Comoseh pour l'équipement scolaire, département du Nord). Reste que dans un contexte de désengagement associatif généralisé et avec l'éloignement médiatique d'Haïti, l'équilibre reste fragile.

Fin

Claude LANNETTE

L'affaire de Bruay-en-Artois, conférence de M. Henri de Larosière le 5 mai 2022

Il est courant que des communes distinctes s'associent pour n'en former qu'une seule (et cela au grand dam des concepteurs de nos nouvelles cartes d'identité qui se trouvent face à des noms bien trop longs pour répondre aux dimensions exigües des documents). Un exemple de cette fusion fut le cas de la petite ville de Bruay-en-Artois devenue en 1987 Bruay-la-Buissière. Une raison économique sans doute. Car il ne semble pas exact que l'affaire criminelle non élucidée et médiatisée outre mesure dont elle a été le centre dans les années soixante-dix ait été pour les habitants la raison de ce changement de nom. Et pourtant cette cité minière, autrefois très active et désormais sévèrement appauvrie, devait devenir le foyer symbolique d'une violente lutte des classes et d'un détournement entêté de la procédure judiciaire par viol de la présomption d'innocence. L'énigmatique « dossier Dewèvre » reste encore attaché à son nom.

En ce doux soir de mai à Prêmesques, Monsieur Henri de Larosière, conseiller à la Cour de Cassation, est aimablement venu exposer devant notre club le déroulement fort épineux de ce fait divers hors du commun, et cela à l'invitation de Christian Bauzerand.

Nous sommes le 6 avril 1972. Sur un vaste terrain vague s'ouvrant vers les corons et délimité par une haute haie, des gamins jouent au ballon. Soudain, non loin d'eux, dans les buissons, l'un des garçons aperçoit un corps de jeune fille presque dénudé, baignant dans le sang. Il s'agit de Brigitte Dewèvre, âgée de 15 ans et demi, appartenant à une famille de mineurs. L'enquête révélera qu'elle devait aller dormir chez sa grand-mère et qu'elle avait été vue pour la dernière fois à 19h45, parlant à un inconnu, selon un témoignage, parmi bien d'autres souvent indécis. La malheureuse a été étranglée par un lien souple, un foulard, mais surtout frappée très violemment derrière la tête avec une hachette. Ses jambes sont recouvertes d'un vieux pneu. Il n'y a pas eu viol.



Brigitte Dewèvre



Les fouilles devant la maison de Monique Béghin-Mayeur

Derrière la longue haie d'aubépines s'élève un quartier résidentiel, dont la belle demeure de Monique Béghin-Mayeur, une femme d'âge moyen en instance de divorce, bien malgré elle « héroïne » dans l'affaire qui va suivre. L'enquête sur le meurtre est confiée au juge Pascal, doyen des juges d'instruction de Béthune. Un personnage haut en couleurs, rempli de convictions inébranlables et certes « gauchistes ». Certains l'ont défini comme « un personnage de Pagnol égaré dans les brumes de Simonon », sachant fort bien passer la rampe médiatique et étalant avec une heureuse complaisance sa faconde, sinon certaines rodomontades.

Cet homme, que la presse régionale, puis nationale, dotera du quolibet de « petit juge » (surnom dont héritera également douze ans plus tard le juge Jean-Michel Lambert dans le crime de la Vologne et que ses erreurs tragiques pousseront par la suite au suicide), cet homme donc mérite qu'on s'arrête un instant sur sa personnalité très marquée. Issu d'un milieu modeste, il entre dans la magistrature en 1951 et est nommé premier juge d'instruction à Béthune en 1956. Sympathisant actif du Syndicat de la Magistrature (celui qui ornait ses locaux du « Mur des Cons »), il prône une large ouverture de la justice au peuple, et donc la suppression du secret de l'instruction, l'indépendance des magistrats, et, davantage encore la lutte ouverte contre l'impunité des puissants et l'injustice dont pourraient souffrir les déshérités.

Dans une région frappée de plein fouet par la crise économique et marquée profondément par le ressentiment des classes paupérisées, ses idées vont entrer en phase très positive avec

les soupçons quasi-immédiats des habitants. Et le dossier va très vite se doter de multiples facettes: policière, juridique, sociale et surtout politique. Cet assassinat, somme toute assez commun malheureusement, va très vite passer d'une dimension locale à celle d'une cause nationale.

L'enquête ? Elle va être menée rondement, d'une manière quelque peu engagée. On a signalé dans une rue non loin du terrain vague le stationnement, cette nuit-là, d'une voiture d'un luxe extrême à l'époque : une Peugeot 504 blanche. Elle appartient à Maître Pierre Leroy. Ne tenons-nous pas le coupable idéal ? Riche notaire (aux contrats nombreux avec des mineurs), Rotarien, célibataire, fréquentant en outre épisodiquement des maisons closes, voilà un suspect tout trouvé. D'autant plus qu'au cours de la garde à vue (avez-vous vu le film dont cet interrogatoire est éponyme ?), sans avocat, le sot multiplie les mensonges, présentant cinq versions différentes de ses activités lors de cette nuit-là.



Monique Béghin-Mayeur dans France-Soir

BRUAY
EN-ARTOIS

ET MAINTENANT ILS MASSACRENT NOS ENFANTS !



Le crime de Bruay : il n'y a qu'un bourgeois pour avoir fait ça.

C'est la conviction des ouvriers de Bruay qui font leur enquête et surveillent la bourgeoisie, pour que la vérité éclate.



La Cause du Peuple

Mais c'est surtout la presse maoïste, « soixante-huitarde », animée principalement par le Mouvement de la Gauche Prolétarienne, qui va s'emparer à grands cris de l'affaire. « Marc », à savoir Serge July, « vient se refaire une santé dans le Nord », monte un « Comité pour la justice et la vérité », s'adjoint des marxistes, se fend d'un « J'accuse » et vomit son fiel dans le journal de Sartre « La cause du peuple », qui portera à la une le gros titre : « Et maintenant ils massacrent nos enfants ! Il n'y a que les bourgeois pour avoir fait ça ». Et il est évident que les ayant-biens seront toujours soutenus par les puissants au pouvoir...

Un article de Simone de Beauvoir laisse entendre que Leroy est « coupable, forcément coupable » (Sartre devenant plus réservé). La presse nationale n'est pas en reste, et la télévision elle-même consacre à ce scandale quelques émissions. Bref c'est pour l'accusé un véritable massacre. D'autant plus que le juge Pascal, devenu de popularité extrême, mène l'enquête d'un façon résolument partielle. Les reconstitutions, par exemple, rameutent tous les militants, dans une ambiance de folie complète et de lynchage médiatique. Monique Mayeur, qui a aussi menti, sera inquiétée à son tour. Mais, devant l'ampleur du désordre et l'absence de preuves quelconques, le procureur et la Cour d'Appel d'Amiens entendent mettre un terme à l'affaire telle qu'elle est engagée.



Jean-Pierre Flahaut

La causerie de ce dernier n'est pas bien entendue sans soulever des interventions de la part des magistrats, notaires... et non-juristes composant notre assemblée. Une telle émeute sociale pourrait-elle se produire aujourd'hui ? Assurément nos réseaux sociaux modernes exploseraient en réflexions rageuses, parfois peu cohérentes et d'un français douteux... avant qu'un autre sujet brûlant vienne envahir la Toile. Comme le souhaitait le juge Pascal, nombre de nos internautes exigeraient « que la justice soit rendue directement avec le peuple », au nom de la transparence absolue. Et les tensions sociales toujours fortes ne sont jamais loin de la déflagration.

Claude LANNETTE

Dans ces milieux fort catholiques, il n'est pas correct d'avouer qu'il rendait visite à sa maîtresse, Madame Béghin-Mayeur citée plus haut. Et donc devant des « présomptions graves et concordantes » (toutefois sans preuves matérielles), il convient pour le juge de le faire incarcérer, au bout d'une semaine d'instruction.

Mais l'affaire, compte tenu du déroulement de l'enquête, prend immédiatement une extraordinaire couverture médiatique, inconnue jusqu'alors. Certes elle fait très vite les gros titres de France Soir, de Paris Match ou de Nouveau Détective.



Le juge Henri Pascal

Leroy et sa toute nouvelle épouse, Monique Mayeur, sont libérés au bout de trois mois (après une ordonnance de non-lieu) et Pascal est dessaisi de l'instruction. Toutefois l'année suivante, un jeune garçon vient avouer spontanément le meurtre. Mais Jean-Pierre Flahaut, qui fut l'objet de premiers soupçons, semble un être perturbé, désireux de se mettre toujours en valeur.

Cependant ses aveux sont circonstanciés et fort précis. Ayant poussé et blessé Brigitte au milieu du terrain vague, il l'a étranglée, puis frappée derrière le crâne avec une hachette empruntée à son frère, chez lequel on retrouvera les lunettes de la victime dans la doublure d'un fauteuil.

C'est compter sans l'indignation du Comité Gauchiste et l'énorme pression de l'opinion publique : « Le fils d'un mineur ne pourrait jamais tuer la fille d'un mineur ». Les époux Dewèvre, dont l'avocat est Maître Georges Kiejman, émettent les plus vives protestations. Et Flahaut est relaxé en 1975. La Cour de Cassation a repris l'instruction, mais l'affaire sera classée sans suite en 1981, puis prescrite en 2005. La montagne n'avait même pas accouché de sa souris...

Le cas de cette enquête à charge, extraordinairement tourmentée, voir incohérente, a rarement porté à un tel niveau l'exaspération populaire, nous assure notre talentueux conférencier.

Mais à notre époque une telle enquête ne pourrait être ainsi menée. Une meilleure défense pénale a été organisée. La garde à vue exige la présence d'un avocat, aux conseils toujours utiles. « Le doute doit profiter à l'accusé ». Et les moyens d'investigation se sont extrêmement améliorés : relevé de traces, empreintes diverses, analyse de l'ADN par la police scientifique.

Notre discussion s'attache à tenter de démonter les ressorts du système juridique, les faiblesses éventuelles de l'autorité judiciaire, les pouvoirs du juge d'instruction et les missions de la police dans le cadre de commissions rogatoires. Un tel débat, non dépourvu d'habiles controverses, entre parfaitement dans le cadre d'une soirée rotarienne par excellence.



SERVIR POUR CHANGER DES VIES



HESDIN CAPITALE DU POLIOTHON 2022

2^{ème} édition - 15 mai 2022 - 9h

Avec le Rotary Club HESDIN 7 Vallées Ternois



Balade cycliste autour
d'Hesdin - 31km - 2h

Visite guidée
de la ville - 2h



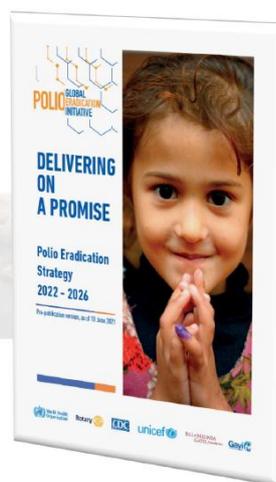
Circuit pédestre
en forêt - 7km - 2h



Restauration sur place
Paëlla + dessert (hors boissons)
10€/pers

Animations musicales, lâcher
de ballons, buvette en journée

- **Réservation repas avant le 10 mai 2022**
 - **Inscriptions Poliothon 10€**
(Casquettes et T-shirts offerts)
- Tél : 06 85 43 02 50**
- E-mail:**
poliothon2022@orange.fr



Pour contribuer formidablement à
EN FINIR AVEC LA POLIO